1234 Parisservices

Dossier PAGES 22 à 25 Mieux aider les plus démunis

Services PAGES 26 à 29 Logement social - Le tramway parisien - Inondations - Une eau à boire sans modération - Brèves

Vous répondre PAGES 30 & 31 La Médiatrice à votre service - Paris.fr

Recrutement PAGE 32 Assistant(e) de service social

LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION

Mieux aider **les plu**

Nourriture, hébergement, soins médicaux. A l'approche de l'hiver, tous les dispositifs d'aide aux démunis sont renforcés sans oublier les programmes à plus long terme. Tour d'horizon des actions municipales.

Premier service au réfectoire de la Mie de Pain (13e)

us démunis

Avec l'arrivée du froid, la lutte contre l'exclusion est plus que jamais d'actualité. Mais pour une aide efficace, il est impératif de comprendre les différentes sortes de détresse et de leur apporter des réponses adaptées. En effet, le terme d'« exclu » recouvre un large éventail de problèmes : personnes sans domicile, allocataires du RMI, familles happées dans la spirale du surendettement... Des femmes seules, des jeunes et même des familles entières avec des enfants en bas âge sont aussi concernés. Souvent, déboutées du droit d'asile, elles se retrouvent sans papiers et sans droit. Malgré les efforts collectifs renforcés, les situations d'urgence s'accroissent face à l'afflux de nouvelles demandes. En coordination avec l'Etat et ses partenaires institutionnels et associatifs, la Mairie de Paris a donc décidé d'améliorer les aides existantes, tout en lançant des actions adaptées à ces nouveaux besoins.

Retrouver sa dignité au centre d'hébergement Baudricourt (13e)

Hébergement : les femmes et les familles aussi

Les personnes en quête d'un toit peuvent se rendre dans l'un des 60 centres d'hébergement d'urgence gérés majoritairement par des associations et par le Centre d'Action sociale de la Ville (CASVP). Certains sont ouverts pour la nuit, d'autres 24 heures sur 24. Selon les lieux, l'admission se fait soit sur simple présentation, soit par les services sociaux ou par un appel au 115. Ces dispositifs vont être renforcés : restructuration et modernisation de 6 grands foyers d'hébergement d'urgence et création de 1 000 places nouvelles sur 5 ans, notamment pour les femmes et les familles.

INTERVIEW

« Se restaurer, dans tous les sens du terme »

à Paris : Vous avez créé le « Groupe alimentaire ». En quoi a-t-il amélioré l'aide dans ce domaine ?

Mylène Stambouli : *Ce dispositif permet de coordonner les différents types de secours émanant des associations, de l'Etat ou de la Ville de Paris. L'aide alimentaire gagne donc en cohérence car elle est mieux répartie sur l'ensemble des arrondissements. Grâce à ce groupe, les associations se rapprochent les unes des autres et peuvent se remplacer sur le terrain. L'été dernier, cette coopération a permis de pallier la fermeture de certaines structures, d'autres ayant pris le relais.*

Quels changements avez-vous apportés à l'opération « Cœur de Paris » ?

Nous avons beaucoup travaillé sur la qualité de l'alimentation, car les personnes défavorisées souffrent souvent de carences en vitamines. Dans les repas distribués par le Cœur de Paris, nous avons donc introduit des produits frais (légumes, fruits et laitages) et augmenté la quantité de pain. D'autre part, des chercheurs de l'Inserm (*) sont venus nous faire part de leurs travaux. Nous envisageons de participer à un vaste programme de nutrition à leurs côtés et d'y convier les associations qui distribuent des colis de nourriture. En effet, nous souhaitons élargir notre réflexion aux familles dont les ressources sont trop faibles pour assurer une alimentation équilibrée.

(*) Institut national de la santé et de la recherche médicale

Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ?

Un repas, ce n'est pas juste de la nourriture. Ce moment doit permettre aux exclus de se « restaurer », dans tous les sens du terme. Concrètement, il faut développer la restauration assise et privilégier l'ouverture de restaurants sociaux de petite taille. Bien installé, au chaud, chacun pourra y retrouver le sens d'un vrai repas, échanger ses expériences et parler avec les travailleurs sociaux par exemple.

MYLENE STAMBOULI
Adjointe chargée de la lutte contre l'exclusion

L'objectif est de créer des lieux d'hébergement à taille humaine, bien répartis sur l'ensemble du territoire parisien, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'Etat.

Les bains publics Blomet (15e)

Locataires démunis : éviter l'expulsion

Les locataires sous la menace d'une expulsion pour dettes de loyer peuvent être aidés par l' « Equipe Départementale Logement » pilotée par la Direction des affaires sanitaires et sociales. Ce dispositif permet d'accompagner, dès leur assignation d'expulsion, les ménages jusqu'alors inconnus des services sociaux. Une équipe de travailleurs sociaux recherche avec eux des solutions adaptées et les aide dans leurs démarches.

A SAVOIR

Principales aides du Centre d'Action sociale

• Aide aux personnes SDF : aide en nature ou en espèces d'urgence, délivrée dans les permanences sociales d'accueil du Centre d'Action sociale.
• Distribution de repas.
• Allocation exceptionnelle pour faire face à des difficultés financières temporaires.
• Aide au logement pour les familles monoparentales à faibles revenus (renforcée en 2002).
• Avantages EDF accordés aux personnes locataires dépourvues de ressources. La Ville de Paris vient de doubler sa participation à ce Fonds de Solidarité Energie afin de couvrir l'intégralité des demandes et ce sur toute l'année.
↗ Sections d'arrondissement du Centre d'Action sociale ou Paris Infos Mairie : 08 2000 75 75

Salle commune de l'Arche d'Avenirs de la Mie de Pain, rue Régnault (13e)

Aide alimentaire : deux fois plus de subventions

Outre l'aide très importante apportée par les associations et organismes privés, les personnes sans domicile fixe peuvent venir prendre un repas complet dans un restaurant géré par la Ville de Paris, au centre Baudricourt (13e), tous les jours de 11 h à 13 h et de 17 h 30 à 19 h. De son côté, l'association municipale Cœur de Paris distribue chaque soir plusieurs centaines de sachets-repas en divers points de la Capitale grâce à un dispositif mobile. Pour améliorer l'aide alimen-

taire, la Mairie de Paris a constitué un groupe de travail regroupant la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et les associations d'aide alimentaire. Bilan : les repas sont mieux répartis sur l'ensemble des arrondissements, un progrès particulièrement visible l'été dernier, lors du plan alimentaire lancé avec le financement de l'Etat (voir interview p.23). Ces réflexions communes ont aussi débouché sur une connaissance plus précise des besoins. Suite à ces informations, la Mairie a doublé les subventions directes accordées aux organismes impliqués dans ce domaine.

Hygiène et santé : des soins gratuits

Impossible de garder la tête haute, de chercher un logement ou un travail si l'on ne peut même plus se laver. Outre l'accès gratuit aux bains-douches municipaux effectif depuis mars 2000, la Mairie vient de faire rouvrir, avec un accès gratuit, une dizaine de toilettes publiques situées à proximité de centres pour

L'infirmerie du centre d'hébergement d'urgence Baudricourt (13e)

SDF. Une expérience est déjà menée depuis avril sur deux sanisettes proches de la Mie de Pain dans le 13e arrondissement. Pour accéder aux soins médicaux, les plus démunis peuvent s'adresser aux établissements gérés par des associations et aux centres médico-sociaux de la Ville de Paris. Ces derniers proposent des prestations médicales gratuites de médecine générale ou spécialisée. Ils sont accessibles aux chômeurs et aux Rmistes comme aux personnes sans domicile ou sans couverture sociale. Ces derniers peuvent aussi se rendre au tout nouveau centre de permanence d'accès aux soins de santé (Pass) bucco-dentaire, inauguré en septembre à la Pitié-Salpêtrière. Financé par la Ville et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), il procure des soins gratuits et une assistance sociale notamment pour l'ouverture de droits à la Couverture Maladie Universelle. La création d'un Pass spécialisé en dermatologie est actuellement à l'étude.

A SAVOIR

Espaces Solidarité Insertion : des lieux pour s'en sortir

Paris compte 13 Espaces Solidarité Insertion qui procurent, dans la journée, un accueil concret aux exclus. Gérés par des associations, ils sont financés par la Ville, l'Etat et la RATP.

En fonction des centres, on y trouve :

- **une orientation vers d'autres structures (alimentation, hébergement de nuit...) ;**
- **des services : douche, coiffure, laverie...**
- **des consultations médicales et un soutien psychologique ;**
- **un accès aux droits et un accompagnement social ;**
- **une bibliothèque, des animations culturelles...**
- **des ateliers sur la recherche d'emploi.**

L'ouverture de nouveaux ESI est programmée afin de mieux couvrir l'ensemble des arrondissements. Fin 2001, le CASVP a ainsi ouvert l'ESI de la Halle Saint-Didier (16e) et 3 nouveaux vont être conventionnés en 2002.

Paris Infos Mairie : 08 2000 75 75

Contacts

- ***115 :*** *numéro d'urgence gratuit géré par le Samu Social de Paris. Permet de réserver un hébergement pour la nuit, informe à tout moment des lieux de distribution de repas*
- ***Centre Baudricourt :*** *15 rue Baudricourt (13e). Conditions d'accès : 01 53 46 15 00 ou 01 44 62 87 40*
- ***Cœur de Paris.*** *Pour connaître les lieux et horaires de distribution : 01 44 62 88 08 (le matin) et 01 47 07 97 30 (l'après-midi)*
- ***Bains-douches :*** *sections d'arrondissement du CASVP ou PIM : 08 2000 75 75*
- ***Centres médico-sociaux de la Ville de Paris :*** *sections d'arrondissement du CASVP ou PIM*
- ***PASS bucco-dentaire, Pitié-Salpêtrière :*** *47-83 boulevard de l'Hôpital. Tél : 01 42 16 10 92*

A SAVOIR

Les adresses pour s'abriter, se nourrir, se soigner...

Le Guide Solidarité 2002 recense les adresses utiles pour les personnes démunies et détaille les actions menées par les différents organismes. Il est disponible dans les mairies d'arrondissement, le hall d'accueil de l'Hôtel-de-Ville, les sections d'arrondissement du Centre d'Action sociale de la Ville de Paris, les permanences d'accueil et les centres d'hébergement.

HABITAT

Une politique en pleine évolution

La nécessité d'une mixité sociale et d'un habitat diversifié de qualité est au cœur de la nouvelle politique municipale en matière de logement social.

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DAUBIGNY (17e)

Le besoin en logements sociaux ne cesse de croître. D'autant que 70 % de la population d'Ile-de-France devrait, d'après ses revenus, avoir accès à l'une des catégories de logement social (aidé, très social ou intermédiaire)*. C'est dire combien, à Paris, ces logements sont attendus non seulement par des personnes confrontées à de graves difficultés sociales mais aussi par des familles issues de toutes les catégories socio-professionnelles.

Pour répondre à ces attentes, la Ville s'est engagée, dans un partenariat avec l'Etat, à réaliser 3 500 logements par an. Cet objectif nécessite la construction de logements neufs, la réhabilitation du parc social existant, l'utilisation du droit de préemption pour acquérir des immeubles et y créer du logement social ou encore la négociation avec des institutionnels ou des promoteurs afin que chaque projet immobilier intègre de l'habitat social.

LOGEMENTS SOCIAUX RUE PAUL-BOREL (17e)

Objectif : favoriser la mixité sociale

De telles mesures permettent de choisir l'implantation des logements dans les arrondissements qui en étaient mal pourvus et donc de favoriser la mixité sociale. Une mixité qui nécessite également le développement de logements de catégories intermédiaires, Jean-Yves Mano, adjoint chargé du logement, souhaitant par ce biais les rendre accessibles à tous ceux qui font vivre la ville, ceux qui la nettoient, qui enseignent aux enfants, qui assurent la santé ou la sécurité de tous.

Priorité : la lutte contre l'insalubrité

L'évolution de la politique de l'habitat passe, de plus, par le traitement de l'insalubrité des immeubles parisiens afin de réduire de fait le nombre d'enfants atteints de saturnisme.

Une première étape engagée avec une société d'économie mixte de la Ville traite déjà 350 immeubles. Une seconde va concerner 350 immeubles en copropriétés privées.

Une autre priorité de la Municipalité consiste à développer la mobilisation du parc privé vacant, une mesure innovante qui porte déjà ses premiers fruits. En outre, Jean-Yves Mano a décidé d'aborder avec les communes limitrophes une réflexion sur un « bassin d'habitat commun », en vue d'un réel partenariat technique et financier.

Une opération de ce type a déjà été réalisée avec Boulogne, des projets sont en discussion avec Saint-Denis, Saint-Ouen et Clichy.

**D'après la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000*

A SAVOIR

Attribution des logements sociaux

Le Maire de Paris a souhaité que les logements attribués sur son contingent le soient par une procédure transparente et d'égalité de traitement :

- **mise en place de critères de priorité (revenus faibles, personnes handicapées, insalubrité du logement actuel ...) ;**
- **présélection informatique puis manuelle des dossiers d'après ces critères de priorité ;**
- **sélection définitive par une commission pluraliste qui réunit, autour de son président Jean-Yves Mano, des représentants de la majorité et de l'opposition du Conseil de Paris, du Centre Technique Régional de la Consommation, de l'association Emmaüs, de la Préfecture de Police et des bailleurs sociaux.**

TRANSPORTS

Un tramway pour Paris

Dès 2006, le tramway refera son apparition dans le paysage parisien.

Déjà appelé leTMS, le Tramway Maréchaux Sud va relier dans une première étape le pont de Garigliano (15e) à la porte d'Ivry (13e). Par la suite, la

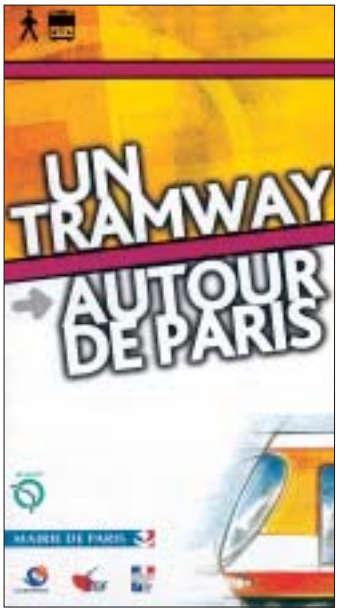

liaison se poursuivra de la porte d'Ivry (13e) à la porte de Charenton (12e), en attendant une prolongation de la ligne vers l'Est.

Plus de places

Non polluant et peu bruyant, le tramway offrira aux usagers plus de confort et une capacité nettement supérieure à celle d'un autobus (300 voyageurs au lieu de 100). Il répondra aux exigences d'accessibilité pour tous, notamment pour les personnes handicapées. Le temps de trajet sera plus rapide grâce à une vitesse supérieure à celle des bus, à une fréquence élevée et à une priorité aux carrefours.

Les correspondances avec les lignes de bus, de métro et de RER seront facilitées.

L'implantation du tramway va permettre de remodeler le paysage urbain, notamment par le réaménagement, de part et d'autre de la ligne, des espaces publics (plantations, cheminements piétons, pistes cyclables...). Dans le même temps, le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Couronne de Paris (GPRU) prévoit de rénover l'habitat, d'implanter de nouveaux équipements et de rendre l'espace urbain plus convivial et plus harmonieux.

A SAVOIR

Les étapes du projet

- **2e semestre 2002 :** enquête publique et information. Les Parisiens pourront consulter le projet et donner leur avis. Des réunions publiques et des expositions se tiendront dans les mairies des 13e, 14e et 15e arrondissements d'ici la fin de l'année.
- **Fin 2002-mi 2003 :** mise au point de l'avant-projet, intégration des différentes remarques de l'enquête publique.
- **Mi-2003 :** début des travaux d'aménagement. Information des riverains sur l'avancement du projet.
- **Début 2006 :** mise en service du tramway.

LES ATELIERS DU SAMEDI MATIN

Les samedis matin sans classe, les petits Parisiens des écoles élémentaires peuvent pratiquer gratuitement l'activité de leur choix dans une centaine de sites de la Capitale, dans le cadre des nouveaux ateliers « découverte et multisports » organisés par la Ville de Paris. Ecoles mais aussi parcs et musées proposent de multiples activités éducatives et récréatives : jardinage, cinéma, informatique, cirque, magie, sculpture, photo, danse, théâtre, jeux, sports collectifs... Les enfants sont encadrés par des animateurs spécialisés de la Ville de Paris.

La liste des ateliers proposés et tous les renseignements pratiques figurent dans la brochure d'information qui est disponible dans les écoles élémentaires et les mairies d'arrondissement. Pour inscrire votre enfant, vous pouvez passer un simple appel téléphonique (les numéros de téléphone figurent dans la brochure d'information) ou prendre contact avec les animateurs référents présents de chaque école.

Prochains ateliers pour l'année scolaire 2002/2003 : les samedis 23 novembre, 21 décembre, 25 janvier, 8 février, 15 mars, 5 avril et 7 juin.

DES SERVICES FUNERAIRES DE QUALITE

Les Services Funéraires – Ville de Paris ont obtenu la certification ISO 9001 version 2000, une garantie de bonnes pratiques d'organisation, de transparence et de management. C'est la première Société d'Economie Mixte (SEM) de son secteur d'activité à recevoir cette certification en Europe. Une reconnaissance qui conforte l'orientation que Mireille Flam, adjointe chargée des SEM, met en œuvre.

AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI

Deux nouvelles Maisons du Développement Economique et de l'Emploi ont ouvert leurs portes dans les 19e et 20e arron-

dissements. Créées à l'initiative de la Mairie de Paris, elles proposent, sur le modèle des trois premières structures déjà implantées dans la Capitale, des permanences d'accueil et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la formation ou de l'activité économique ; un accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi en difficulté ; des espaces Cyber permettant d'effectuer des recherches sur Internet.

- 126 avenue d'Italie (13e)
Tél : 01 53 62 03 06
- 13 rue Rémy-Dumoncel (14e)
Tél : 01 56 54 29 60
- 164 rue Ordener (18e)
Tél : 01 55 79 13 75
- 27-29 rue du Maroc (19e)
Tél : 01 53 35 88 90
- 31 rue Pixérécourt (20e)
Tél : 01 58 53 53 70

URBANISME

CHOISIR VOTRE VILLE DE DEMAIN

Comment vivrons-nous à Paris demain ? A quoi ressemblera notre ville, notre quartier ?
C'est à ces questions que se doit aujourd'hui de répondre le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui façonnera le visage de Paris dans les prochaines décennies.
La consultation auprès des Parisiens se poursuit. Plus de 2 000 d'entre eux ont déjà participé à des réunions, dans les mairies d'arrondissement, pour débattre du Plan Local d'Urbanisme.

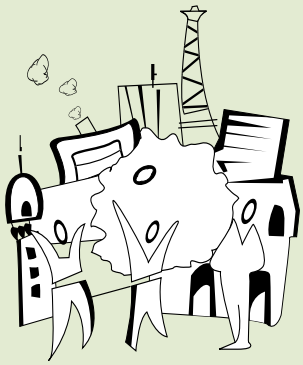

A l'heure où s'ouvre l'étape d'élaboration des objectifs de la Ville, les Parisiens vont de nouveau être sollicités pour donner leur avis au sein des 121 Conseils de quartier.
Ces réunions publiques, véritables espaces de démocratie locale, prévues en février et mars prochains, auront pour thèmes principaux le paysage urbain, les équipements et les services publics, le logement et la mixité sociale, l'emploi et les commerces, l'espace public, les déplacements et le stationnement, l'environnement.
↗ Paris Infos Mairie : 08 2000 75 75 ou www.paris.fr

INONDATIONS

La Ville renforce **son dispositif de prévention**

Paris inondé ? Une menace qui n'est pas à exclure en cas de précipitations exceptionnelles.

« Le risque zéro n'existe pas », estime Myriam Constantin, adjointe chargée de l'eau. « La crue de 1910 est toujours dans tous les esprits. » Pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, la Municipalité renforce, depuis un an, les mesures de vigilance et de prévention des crues en étroite synergie avec l'ensemble des acteurs publics.
En premier lieu, le système d'alerte et d'information de la population s'améliore afin de prévenir les Parisiens plus rapidement lors d'une brusque montée des eaux.

Une meilleure gestion

Les autres dispositions concernent le renforcement de la protection des berges et une meilleure gestion hydraulique du bassin de la Seine, avec un sous-remplissage préventif des barrages. Un plan de prévention des risques d'inondation de Paris (PPRI) est en cours d'élaboration sous la conduite de l'Etat. Il fixera des règles d'urbanisme pour les terrains vulnérables aux inondations et devrait être voté en décembre par le Conseil de Paris. Enfin, un plan de secours spécialisé est mis en place par l'Etat avec une participation active de la Ville. Les services publics (RATP, EDF...) ont ainsi prévu des mesures concrètes visant à protéger les installations vitales en cas de crue.

RENSEIGNEMENTS
Parisinfos Mairie
08 2000 75 75
Site Internet
www.paris.fr
0,13 € mn

La crue de janvier 1910

Cette inondation, la plus importante et la plus dramatique qu'ait connu,

au XXe siècle, la région parisienne, avait mis sous les eaux 150 rues, passages, avenues, boulevards et jardins. La Seine avait atteint cette année-là une hauteur de 8,62 m.

A SAVOIR

Mesures applicables à la circulation en période de montée des eaux

→ Rive gauche
- A partir de 3, 20 m : fermeture de la rive gauche du pont de Bercy au pont d'Austerlitz (13e), du pont Royal au pont des Invalides (7e).
- A partir de 3,70 m : fermeture de toute la voie express rive gauche.

→ Rive droite
- A partir de 3,60 m : interdiction d'emprunter la voie Georges-Pompidou sur le tronçon Tuileries - Sully.
- A partir de 3,80 m : barrage de la voie express rive droite sur le tronçon pont du Garigliano - pont de Bir-Hakeim.
- A partir de 6,10 m : fermeture de la voie Mazas aux abords des gares de Lyon et d'Austerlitz.

CONSOMMATION

Une eau à boire **sans modération**

Les Parisiens peuvent boire l'eau du robinet sans risque. Elle est très contrôlée et l'une des moins chères d'Ile-de-France.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau a été examiné par le Conseil de Paris en novembre.
A Paris, un mètre cube d'eau coûte 2,32 euros au 1er janvier 2002. Le prix a donc légèrement augmenté (+ 0,66 % par mètre cube, location et entretien du compteur compris). Mais, il reste l'un des moins élevés de France. Une stabilisation qui devrait se poursuivre dans les prochaines années, même si son prix dépend aussi du montant des taxes de l'Etat et de l'Agence de l'eau et du Syndicat interdépartemental de traitement des eaux usées.

LA FONTAINE VERLAINE, PLACE VERLAINE (13e)

TRAITEMENT DES EAUX AU RESERVOIR DE MONTSOURIS (14e)

Qualité et vigilance

Presque la moitié de l'eau est puisée dans des sources situées dans un rayon de 80 à 150 kilomètres (en Seine-et-Marne, dans l'Yonne ou l'Aube) puis acheminée jusqu'à Paris par des aqueducs. Le reste est prélevé dans la Seine et la Marne puis traité dans trois usines, à Orly, Ivry et Joinville. Les 680 millions de litres d'eau potable distribués quotidiennement sont stockés dans cinq réservoirs dont celui de Montsouris. Pour éviter les risques de pollution, des analyses sont réalisées, chaque jour, de la source au robinet. Pour cela, plus de 2 millions de prélèvements sont effectués pour contrôler la couleur de l'eau, sa transparence, sa composition en éléments minéraux et l'absence de bactéries. Des spécialistes testent également, chaque jour, son goût. Si les consommateurs lui reprochent souvent son odeur et son goût de chlore, c'est parce qu'il est utilisé pour la sécurité sanitaire du transport dans les canalisations. Il permet aussi de suivre la trace des pollutions sur le réseau. Mais, il n'est pas toxique. L'eau du robinet peut être bue sans risque, sauf si les canalisations privées sont défectueuses. Elle est toutefois déconseillée aux enfants de moins de trois mois car elle contient des nitrates. Pour améliorer encore la qualité de l'eau, les canalisations en plomb sont remplacées sur les réseaux publics. Les secteurs sensibles ont déjà été refaits et les 62 000 branchements restants seront changés dans les prochaines années. Des accords ont aussi été passés avec les agriculteurs pour diminuer les pollutions et, fin 2003, les eaux de sources seront traitées.

Une Seine plus propre

Dans le domaine de l'assainissement, la Ville a obtenu une certification ISO 14 000 (label de qualité) et des travaux importants sont réalisés pour renforcer les contrôles et réduire les rejets par temps de pluie. La Ville assure la collecte des eaux usées (1 million de m³/jour) et l'entretien des 2 400 km d'égouts parisiens. La Seine aussi est plus propre grâce aux grilles installées sur les bouches d'égouts et aux barrages flottants du SIAAP*. Aujourd'hui, 23 espèces de poissons y sont recensées au lieu de 10 en 1970.

**** SIAAP : syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne***

A SAVOIR

Pour s'informer

- Le rapport sur l'eau qui a été soumis, en septembre, à la Commission consultative des usagers, peut être consulté à l'Hôtel-de-Ville et dans les mairies.
- Une brochure « L'eau de Paris, des clés pour comprendre » est disponible dans les mairies d'arrondissement.
- Le site internet www.paris.fr diffuse des informations, notamment pour lutter contre le gaspillage de l'eau.
- All'eau de Paris : 0 820 012 012 (0,15 €/mn).

La Médiatrice **à votre service**

Tout le monde peut se tromper. Même vous, même nous. Vous êtes en désaccord avec les réponses des services de la Mairie de Paris. Vous vous estimez victime d'une injustice ou d'un malentendu. Vous ne comprenez pas le sens d'une décision. Vos courriers sont restés sans réponse... Le recours existe, amiable et gratuit : la Médiatrice de la Ville de Paris. Parce que Paris vous devra toujours au moins une explication.

FREDERIQUE CALANDRA
Adjointe, Médiatrice de la Ville de Paris

→ LES AIDES SOCIALES ACCORDEES PAR LA VILLE DE PARIS

En complément de l'aide sociale légale, les Parisiens peuvent bénéficier d'aides allouées par les services sociaux de la Ville de Paris. Ces allocations sont destinées plus particulièrement aux familles, aux personnes âgées, aux adultes handicapés et aux personnes les plus démunies. Elles sont facultatives et soumises à un règlement municipal spécifique. La Médiatrice de la Ville de Paris a été saisie par des Parisiens ne comprenant pas toujours les modalités de ces différentes aides, ni pourquoi leur demande a été refusée. Elle est donc intervenue, entre autres, dans les cas suivants.

Une Parisienne âgée dit rencontrer des difficultés pour régler les frais médicaux que nécessite son état de santé.

La Médiatrice

Les services sociaux de l'arrondissement de cette personne ont été alertés sur sa situation afin de faire le point sur l'intégralité des droits auxquels elle pouvait prétendre. Il est apparu qu'elle remplissait les conditions pour percevoir le « Complément Paris Santé ». Cette aide lui a donc été allouée pour mieux faire face à ses dépenses.

PERMANENCE DU CENTRE D'ACTION SOCIALE A LA MAIRIE DU 4e

Une Parisienne sollicite de l'aide pour obtenir l'exonération d'une dette sociale élevée.

La Médiatrice

Tutrice de son mari handicapé hébergé en maison spécialisée, cette personne avait sollicité une aide sociale auprès des services du département de Paris qui la lui ont refusée à deux reprises. Un recours devant la Commission nationale d'aide sociale a donné raison à l'intéressée. Elle bénéficie désormais d'une aide conséquente de la part des services sociaux départementaux de Paris. Or, conformément à la réglementation, si la Ville paie intégralement l'hébergement en maison spécialisée, la personne qui en bénéficie doit aussi en assumer une partie. Elle est ainsi redevable d'un prélèvement effectué sur ses revenus. Cette Parisienne a donc sollicité la Médiatrice pour être exonérée de ce prélèvement légal, qui a estimé que le bénéfice d'une remise gracieuse de dette ne pouvait pas lui être accordée, d'autant que l'effort financier de la Ville était déjà très important.

Un couple d'adultes handicapés a demandé l'aide de la Médiatrice car il ne pouvait faire face au remboursement d'un trop perçu d'allocation.

La Médiatrice

Ces personnes s'opposaient au Centre d'Action sociale de la Ville de Paris (CASVP) qui leur réclamait le remboursement de sommes indûment perçues au titre de l'allocation Ville de Paris. Après étude du dossier, il est apparu que le couple touchait depuis un an une retraite et qu'il avait oublié de déclarer cette nouvelle source de revenus. Or, dans ce cas, les ressources du couple dépassaient le plafond autorisé et l'aide apportée par la Ville aurait dû être recalculée à la baisse. Les sommes versées à tort durant cette période d'un an devaient donc être restituées. Cependant, ce couple était dans une situation précaire et devait faire face à des dépenses d'hospitalisation importantes. La Médiatrice a donc demandé au CASVP de bien vouloir les faire bénéficier d'une remise partielle de dette et d'un échelonnement de paiement adapté à leurs possibilités.

Pour faire appel à la Médiatrice, une simple lettre suffit. Adressez votre courrier à :
Madame la Médiatrice de la Ville de Paris - 32, quai des Célestins - 75196 Paris RP

Un vrai service public **en ligne**

Une nouvelle version du site Internet de la Ville est en ligne depuis octobre dernier.

Plus clair et plus accessible, paris.fr propose de nouvelles rubriques et de nombreuses informations pratiques. Le site présente aussi une page d'accueil beaucoup plus dynamique et aérée grâce à une charte graphique plus moderne et moins institutionnelle. Un véritable menu de navigation, figurant sur l'ensemble des pages, permet aux internautes d'accéder plus facilement aux différentes rubriques, tout simplement de mieux naviguer sur le site.

UNE PARTIE DE L'EQUIPE DE PARIS.FR

L'objectif est désormais de couvrir l'actualité de la Ville en continu. Paris.fr s'ouvre dorénavant sur une rubrique d'actualités plus pertinente, composée de 5 ou 6 articles. Par ailleurs, des dossiers permettent aussi d'aborder les grands chantiers politiques de la mandature et de présenter de manière simple et concrète les réalisations de l'équipe municipale. Parmi les nouveaux services, « Paris Infos Mairie » est désormais accessible en ligne dans la rubrique « Contacts » du site internet. Vous pouvez ainsi adresser vos questions par mail. Le centre d'appels de la Ville mettra alors tout en œuvre pour vous répondre dans les plus brefs délais.

INTERVIEW

Des informations plus accessibles

à Paris : Quels sont les autres services que vous proposez sur le site ?

Hervé Pargue : *Côté pratique, vous disposez d'un guide de l'ensemble des démarches administratives, d'un moteur de recherche sur les crèches et modes de gardes municipales ou encore la liste de tous les marchés parisiens. Côté institutionnel, vous pouvez notamment trouver les débats et délibérations du Conseil de Paris, la liste des élus ainsi qu'une rubrique pédagogique sur le fonctionnement de la Municipalité. Notre ambition est de fournir une information transparente, complète et accessible.*

Parlez-nous de votre équipe...

Paris.fr est géré par une équipe multimédia de 10 personnes : 7 rédacteurs intégrateurs, un graphiste, un technicien et moi-même. Pour le site d'une ville de 2 millions d'habitants, nous ne sommes pas de trop ! Je tiens d'ailleurs à saluer le travail formidable réalisé par cette équipe en moins de 6 mois.

Quelles sont les évolutions à venir sur paris.fr ?

L'ambition du site est d'accompagner le développement de l'administration électronique conformément au programme municipal d'actions sur les nouvelles technologies, le PARVI (Paris ville numérique). Il s'agit d'offrir aux Parisiens la possibilité de réaliser en ligne toute une série de démarches administratives. A travers ce site, la Mairie restera ouverte 24 h sur 24 h !

HERVE PARGUE
Responsable éditorial de paris.fr

Assistant(e) de service social

Professionnalisme, humanisme et générosité

Il fut un temps où l'on disait, par volonté de faire court, « assistante sociale ». Mais, parité oblige, la profession a évolué vers une plus grande mixité. Car l'idée qui se cache derrière ce métier est avant tout l'envie d'aider les autres et, contrairement aux idées reçues, cette ambition anime autant d'hommes que de femmes. A première vue, la tâche ne paraît pas si compliquée, mais ce n'est qu'une apparence. Il faut pour ce métier de grandes qualités humaines et déontologiques. L'assistant(e) de service social est la plupart du temps en contact avec les plus démunis. Sans jamais porter de jugement sur leur situation, il ou elle doit souvent faire le lien entre les personnes et les institutions pour les aider à faire valoir leurs droits. Discrétion, écoute et attention sont les clés de ce métier, humaniste par excellence. Loin de l'assistanat, il s'agit davantage d'accompagner dans leurs démarches les personnes les plus fragiles.

↗ ***Contact : 01 43 47 70 93 (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé)***

INTERVIEW

De combien d'assistants de service social avez-vous besoin aujourd'hui ?

Nous disposons à Paris de 656 postes comprenant les assistants de service social, les éducateurs spécialisés et les conseillers en économie sociale et familiale. A ce jour, 52 d'entre eux sont vacants.
Les familles, surtout les plus défavorisées, auront toujours besoin d'être aidées dans leurs démarches. Or, aujourd'hui, les vocations manquent, peu d'étudiants se présentent au sein des instituts de formation.

Quels profils recherchez-vous ?

Des professionnels titulaires d'un diplôme d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou de conseiller en économie sociale et familiale. Le recrutement se fait par concours sur titres. Les lauréats sont ensuite intégrés au sein d'une de nos unités et suivent un an de stage au terme duquel ils sont titularisés. Compte tenu de la diversité des missions, les assistants de service social peuvent exercer auprès de populations variées : enfants, familles, personnes isolées, âgées ou handicapées.

Quelles sont les évolutions de carrière ?

Après quelques années d'expérience au sein de la collectivité parisienne, les professionnels qui souhaiteraient assumer des fonctions d'encadrement ont la possibilité d'accéder par concours au corps des conseillers socio-éducatifs. Le recrutement peut se faire également par voie de détachement pour les agents titulaires d'autres collectivités.

BRIGITTE VASSALLO
Chef du bureau des personnels spécialisés à la DASES

PORTRAIT

Sara, un engagement social

Le contact, le terrain, le rapport aux autres, c'est aujourd'hui le quotidien de Sara. Cette jeune femme de 26 ans travaille depuis un an au service social polyvalent du 18e arrondissement. Elle aime l'idée d'être présente au moment où les gens ont le plus besoin d'elle, parfois même alors qu'ils ne recherchent qu'une oreille attentive. Confrontée chaque jour aux difficultés rencontrées par les familles, elle apprécie le côté très concret de son métier.
Un pragmatisme qui l'a poussée à ne pas poursuivre les études de Droit, trop abstraites à son goût, qu'elle avait commencées pour entrer à l'ITSRS (Institut de Travail Social et de Recherche Sociale) de Montrouge.

Une vraie fibre sociale

Particularité de cette école, outre le diplôme d'assistant(e) de service social, on y prépare une licence d'AES (Administration Economique et Sociale). Sara a la tête sur les épaules. Mais, sa « fibre sociale » l'a vite rattrapée. Partie intégrante de sa formation, les 14 mois de stage sur le terrain sont un passage obligé. Ils lui permettent de confirmer sa vocation. Une fois diplômée, ce n'est donc pas un hasard si elle choisit le concours de la DASES (Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé). Elle y effectue alors son stage de deuxième année. Elle connaissait déjà la maison et c'est tout naturellement qu'elle s'est vue proposer un poste dans le 18e arrondissement, au sein d'une équipe qui lui était familière. Bien s'entendre avec ses collègues est aussi une de ses priorités. Jusque-là elle est plutôt comblée !

Adresser votre dossier de candidature à l'adresse suivante :
Mairie de Paris - DRH - Bureau du recrutement - 2, rue Lobau - 75196 Paris RP